



syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

**Votations du
29 novembre 2020**

**Initiative
populaire**

OUI

**à des multinationales
responsables**

**Initiative
populaire**

OUI

**à un pas important dans
la bonne direction contre
l'exportation du com-
merce de guerre**

Référendum

NON

**à la loi modifiant les
limites de zones sur
Avusy**

Votation fédérale

Initiative « Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement »

OUI

à l'initiative pour des multinationales responsables

La responsabilité : une évidence

Glencore, Syngenta, Lafarge Holcim, Nestlé : les noms de multinationales basées en Suisse font régulièrement la une pour des violations des droits humains et du droit du travail, et parce qu'elles sont à l'origine de dommages considérables à l'environnement. Un Oui à cette initiative permettra enfin de prendre des mesures efficaces contre les grandes sociétés sans scrupules : elles devront répondre de leurs actes lorsqu'elles se comportent mal.

Pratiques criminelles : travail des enfants, rivières empoisonnées, syndicalistes victimes de violence

La liste des infractions commises par des multinationales suisses dans des pays étrangers est longue : travail des enfants dans des plantations de cacao, exploitation de la main-d'œuvre dans des usines de textile, contamination de rivières lors de l'extraction de matières premières, violences contre les militant-e-s syndicaux, travail sous-payé, déforestation illégale, évasion fiscale.

Certaines multinationales exploitent toutes les failles pour réaliser des profits colossaux. Alors que, des peuples autochtones aux mobilisations pour le

climat, les luttes convergent pour mettre fin à ces pratiques destructrices, il est pratiquement impossible à l'heure actuelle de demander des comptes à ces sociétés. C'est précisément ce que l'initiative veut changer.

Stop à l'impunité

Ce que l'initiative demande devrait aller de soi : les grandes sociétés -les PME ne sont pas concernées- doivent répondre des violations des droits humains et des dégâts à l'environnement. L'initiative donne aux personnes concernées le droit de porter plainte en Suisse, en apportant la preuve que l'entreprise est responsable des infractions en question.

Le 29 novembre 2020, dites

OUI

- **Contre les pratiques criminelles de certaines multinationales**
- **Pour mettre fin à l'impunité**
- **Pour les droits humains et le respect de l'environnement**
- **Pour le droit de demander des comptes aux multinationales**

Votation fédérale

Initiative « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »

OUI

à l'initiative contre le commerce de guerre

L'argent suisse finance des guerres

L'argent suisse finance des guerres partout dans le monde. En 2018, les institutions financières suisses telles que la Banque nationale, Crédit Suisse et UBS ont investi plus de 9 milliards de dollars américains dans des entreprises productrices d'armements nucléaires, soit 1044 dollars par habitant-e suisse.

L'initiative contre le commerce de guerre exige que l'argent suisse ne serve plus à financer les entreprises productrices de matériel de guerre. Un OUI à l'initiative contre le commerce de guerre contribue à la construction d'un monde plus pacifique.

Contre le financement des armes de guerre

Les milliards gérés par les acteurs financiers suisses doivent arrêter d'alimenter les guerres.

Chaque année, des milliers de personnes sont tuées, blessées ou contraintes à fuir à cause des violences et des conflits armés. Il n'est pas admissible que la Banque nationale, notamment, fasse des bénéfices en cas de guerre, car elle aurait investi dans des producteurs de matériel de guerre.

Pour une politique de paix et de désarmement

La Suisse ne produit et n'exporte pas seulement du matériel de guerre, elle finance aussi la production de celui-ci à l'étranger. Les banques suisses et les caisses de pension investissent chaque année des centaines de millions dans des entreprises d'armement qui produisent entre autres des armes prosrites internationalement telles que des armes nucléaires et des armes à sous-munitions. Et ceci, malgré le fait que le financement de ces armes est interdit en Suisse depuis juillet 2012. L'initiative contre le commerce de guerre agit donc à la source du problème et contribue au fait que moins d'argent ne parvienne à l'industrie de l'armement. Plus le financement de cette industrie sera limité, plus il sera possible de favoriser directement et réellement la paix dans les régions touchées.

Le 29 novembre 2020, dites

OUI

- **Contre le financement des armes de guerre**
- **Pour une politique de paix et de désarmement**

NON

à la loi modifiant les limites de zones sur Avusy

Activité industrielle en zone agricole

Depuis plus de 30 ans, l'entreprise le Cannelet SA exerce une activité industrielle sur une zone agricole à Avusy. Une activité illégale que le Conseil d'Etat et la majorité de droite du Grand Conseil ont décidé de régulariser en transformant la zone en terrain industriel, contre l'avis des Verts et d'Ensemble à gauche, avis auquel s'est également rallié le PS. Le référendum a été lancé par les quatre communes concernées, AgriGenève, ProNatura et le Grain de sable de la Champagne, qui dénoncent la légalisation de l'implantation illégale d'une entreprise industrielle en zone agricole.

NON à la politique du fait accompli

Ce déclassement vise à légaliser la situation de la sablière du Cannelet SA, qui après avoir exploité la sablière en toute illégalité, s'est lancée dans le traitement et le recyclage de déchets de chantiers (elle traite 1/4 des déchets minéraux recyclés dans le canton). Le TF a confirmé l'interdiction d'exploiter hors zone industrielle en 1998 déjà.

Depuis l'exploitation continue et plutôt que de faire appliquer la décision du tribunal, les autorités tentent de légaliser la situation a posteriori. Une acceptation de cette loi constituerait ainsi un dangereux précédent.

Protéger la zone agricole

Celles et ceux qui soutiennent ce déclassement de zone argumentent que l'entreprise du Cannelet SA occupe une place importante dans le dispositif de traitement des déchets de chantiers du canton, puisqu'elle y traite 1/4 des déchets minéraux recyclés dans le canton.

Des possibilités de déménagement de cette entreprises dans des zones industrielles déjà existantes sont possibles, car les zones agricoles sont de plus en plus en rares à Genève et méritent d'être protégées.

Le 29 novembre 2020, dites

NON

- **Contre la politique du fait accompli**
- **Pour la protection des zones agricoles**